

**MAIRIE : TEL 03 22 09 50 09**

Mail : [mairie.cottenchy@wanadoo.fr](mailto:mairie.cottenchy@wanadoo.fr)

Internet : [www.mairie-cottenchy.fr](http://www.mairie-cottenchy.fr)

Horaires d'ouverture au public :

Mardi, vendredi matin

Vendredi de 14h à 17h

Maire, adjoint : sur Rendez-vous

**FLASH INFO N°41**

**FEVRIER 2020**



### **Déchets verts :**

*Depuis deux ans, notre point de collecte de déchets verts fonctionnait bien. Un apport plus important a été constaté depuis ce printemps ; certains auraient dus être déposés à la déchetterie d'Ailly car trop volumineux...*

***Mais dernièrement, nous avons constaté deux actes d'incivisme :***

- *Dépôt devant la barrière*
- *Dépôt de braises sur paille et sapins de Noël ; ces braises se sont enflammées et nous ont obligé à faire appel aux pompiers.*

*Cet acte est-il le fruit d'une personne inconsciente ou un acte de malveillance ??? C'est tout à fait dommageable car coûteux aux contribuables. Ce seront les habitants de Cottenchy sans moyens de transport qui se verraient pénalisés si nous devons prendre la décision de fermer le point de déchets verts.*

***J'en appelle à votre sens de la collectivité pour nous aider à endiguer ces incivilités***



### **Relève des compteurs d'eau :**

*La relève des compteurs d'eau du Syndicat de Cottenchy-Dommartin est prévue du **10 mars au 13 mars 2020**. Le service clientèle de **SUEZ Eau France** sera à votre disposition pour fixer un rendez-vous ultérieurement au **0977 408 408** en cas d'indisponibilité durant cette période.*

**Les informations suivantes sont développées en actualité sur notre site**

***Inscriptions vacances de février au CAJ de la CCALN pour les 11/17 ans : Dossiers disponibles sur le site de la mairie, rubrique « Enfance-Jeunesse »***

***Inscriptions sur la liste électorale : Clôture le 7 février 2020***

*Δ Vous pouvez vous inscrire soit en venant en Mairie, soit sur le site [service-public.fr](http://service-public.fr) ou [www.demarches.interieur.gouv.fr](http://www.demarches.interieur.gouv.fr)*

***Elections des 15 et 22 mars 2020 : Déclaration de candidatures***

*.../...*



FORMATION ADMINISTRATIVE AISNE – OISE – SOMME  
GROUPEMENT DE GENDARMERIE DÉPARTEMENTALE DE LA SOMME

## FAUX VENDEURS DE CALENDRIERS

### Les 5 réflexes à adopter pour s'en prémunir

- 1** Sensibiliser un maximum de personnes âgées ou isolées de son entourage à cette technique frauduleuse



Comment va ma petite fille ?

Bah ça va et toi mamie ? Au fait tant que j'y pense, fais bien attention aux vendeurs de calendriers feins.

Oui ne t'inquiète pas je fais attention

Surtout tu leur demande bien leur carte pro et vérifie bien le logo de l'organisme sur le calendrier

C'est noté ma chérie, merci de te soucier de ta petite mamie
- 2** Demander systématiquement la carte professionnelle du vendeur de calendriers


- 3** Vérifier que le logo officiel de l'institution figure bien sur le calendrier


- 4** Ne pas laisser d'inconnu rentrer chez soi


- 5** Contacter le 17 pour signaler toute personne suspecte ou comportement insistant



 **DemarchesAdministratives.fr**  
Le quotidien du citoyen